

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

ol. XXI, No 6

Montréal, Juin 1915.

50 cts par an



Feu l'Honorable Siméon Beaudin,
Juge de la Cour Supérieure du district de Montréal,
ex-Aviseur légal de l'Alliance Nationale.

1853. Après un cours classique au collège de Montréal, il étudia le droit à l'Université McGill et fut admis au barreau de Montréal en 1878. Il entra alors dans la société légale de Loranger qui eut autrefois son heure de célébrité. Au moment de sa nomination comme juge de la cour supérieure, il était le chef de la société Beaudin, Loranger, St-Germain, Guérin et Raymond.

En 1883, l'honorable Beaudin avait épousé mademoiselle Mary Norris.

Il est décédé subitement le 3 juin 1915 dans sa résidence d'été à Pointe-Claire. Sa carrière judiciaire a été courte mais la droiture, la clarté et pour ainsi dire la charité dont il faisait preuve dans ses décisions, lui avaient conquis l'estime de tous ses collègues et l'admiration du barreau. Un grand juriconsulte disparaît en la personne du juge Beaudin. L'Alliance perd un membre distingué autant que dévoué.

Ses funérailles ont été des plus imposantes. On remarquait dans l'assistance deux archevêques, un évêque, plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques, des représentants de la magistrature, du barreau, du commerce, de l'industrie, de la mutualité, etc. L'Alliance Nationale était représentée par les membres de son Bureau Exécutif, au complet, et un grand nombre de sociétaires.

CONDOLEANCES

A une assemblée extraordinaire du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, tenue le 3 juin 1915, la résolution suivante a été adoptée:

"L'Alliance Nationale a appris avec la plus vive douleur, la mort de l'honorable Siméon Beaudin, juge de la Cour Supérieure du district de Montréal, qu'elle était fière de compter au nombre de ses fondateurs et qui fut son Aviseur légal pendant de nombreuses années.

"Dès les débuts de la société, il avait mis au service des promoteurs ses précieuses connaissances légales et il avait surveillé avec un soin jaloux la rédaction de ses statuts. Mutualiste convaincu et sincère, il a contribué puissamment à donner à l'Alliance Nationale une direction sage et éclairée, en assistant avec une ponctualité vraiment remarquable aux assemblées du Conseil général et du Bureau exécutif, où sa voix était toujours écoutée avec une religieuse attention.

"Par le décès de cet homme distingué, la magistrature et le barreau voient disparaître un de leurs membres les plus renommés qui, durant une longue et brillante carrière, a mis au service de ses compatriotes, des qualités et des talents de premier ordre.

"L'Alliance Nationale offre, dans cette circonstance, à la veuve de ce regretté sociétaire, ainsi qu'à sa famille, ses plus vives sympathies dans la grande épreuve qui les atteint et elle s'associe de tout cœur au deuil général que cause le disparition de ce canadien éminent."

(Extrait des procès-verbaux de l'Alliance Nationale).

Le secrétaire-général,

G. MONET.

FEU L'HONORABLE SIMEON BEAUDIN

L'Alliance Nationale a appris avec une douleur profonde la nouvelle de la mort de l'honorable Siméon Beaudin, juge de la Cour Supérieure à Montréal.

Peu de compatriotes distingués descendent dans la tombe en causant autant de regrets sincères dans toutes les classes de la société. Tous sont unanimes à faire son éloge et le font avec une aisance d'expression remarquable. On sent qu'il fut rarement donné comme ici le pouvoir d'exprimer sans réserve et sans exagération.

"M. Beaudin, dit un confrère, tombe foudroyé dans la force de l'âge. Il laisse des regrets poignants, des amitiés nombreuses, des espérances brutalement anéanties. Ses collègues de la magistrature, ses anciens collègues du barreau n'ont qu'une voix pour témoigner de sa science juridique, de sa probité sans défaillance, de son extraordinaire puissance de travail. Ceux qui l'ont connu dans l'intimité savent ce que se cachait de bienveillance, de serviabilité, de délicatesse, de cœur, sous l'abord froid du praticien surchargé de travail. La qualité la

"plus remarquable de cette riche nature, c'était peut-être le désintéressement. Il est rare de rencontrer un homme, doué par ailleurs des facultés qui font l'homme de loi positif et précis, aussi totalement inaccessible à la passion des richesses, des honneurs et du succès.

"Il peut être compté au tout premier rang des magistrats qui fortifient et réhaussent véritablement l'autorité judiciaire.

Nous avons tenu à faire cette longue citation parce qu'elle résume admirablement les éloges dont la presse montréalaise n'a pas été parcimonieuse à l'égard de l'illustre disparu. Nous ajouterons:

"Réputation, honneurs, estime générale, il ne doit rien à l'intrigue ou à la faveur, mais à son seul mérite, à son labeur constant, à la droiture de sa conscience."

Nous sommes heureux de reproduire ces témoignages élogieux, parce qu'ils s'adressent à un membre distingué de l'Alliance Nationale, à un de ses membres fondateurs, à celui qui pendant de longues années en fut l'aviseur légal, jusqu'à ce qu'il montât sur le banc.

L'honorable Siméon Beaudin est né à Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 12 septembre

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE MARGUERITE BOURGEOYS
No 407.

Le 6 mai dernier, dans la Salle paroissiale de l'Immaculée Conception, les Officiers Généraux ont procédé à l'installation de ce nouveau cercle, lequel est composé exclusivement de dames et de demoiselles.

Ce cercle qui a été organisé par Madame J. W. Bastien a été installé avec un effectif de 30 membres. L'installation a été présidée par M. Chs Duquette, 2e Vice-Président général et M. George Monet, Secrétaire général, agissait comme Commissaire-ordonnateur général.

A l'occasion de cette installation, il y eut un magnifique concert sous l'habile direction de Melle Cordélia Fortier avec le concours de ses élèves.

Le programme exécuté est le suivant:—

- 1.—Boléro..... LACK
Mlles Maria et Rose Sévigny.
- 2.—Une gageure..... KIRWANI
Mlle Antonia Alarie.
- 3.—Titania..... LEFEBVRE-WELY
Mlles Hélène Wilhelmy et Eugénie Rioux.
- 4.—Nuit d'étoiles..... FORTENAILLES
Monsieur Gaston Favreau, accompagné par
Mlle A. Fortin.
- 5.—Toccatà..... CHAMINADE
Mlle Léda Picard.
- 6.—Arabesque..... CHAMINADE
Mlles Berthe Meunier et Albéma Picard.
- 7.—Le bon gîte..... PAUL DEROLEUDE
Mlle Alice Bissonnette, élève de M. Melançon.
- 8.—En courant..... GODARD
Mlle Anita Desmarteaux.
- 9.—Chœur: Les petits enfants..... CHAMINADE
Sous la direction de Mlle Fortier.
- 10.—Marche Américaine..... WIDOR
Mlles Irène Lapointe et Albéma Picard.
- 11.—ALLIANCE NATIONALE.—Installation
du cercle.—Après l'élection et l'installation
des officiers, il y eut d'intéressants discours
prononcés par M. Chs Duquette, Révérend
Père Proulx, curé de l'Immaculée Concep-
tion, M. Geo. Monet et Madame Bastien,
présidente de ce nouveau cercle.
- 12.—Polonaise..... HOFFMANN
Mlles Rosalia Mathieu et Berthe Meunier.
- 14.—O CANADA..... Chœur de jeunes filles.

Les dames qui ont été élues comme officières pour présider aux destinées de ce nouveau cercle sont:

- Présidente..... Madame J. W. Bastien
 - Vice-Présidente..... Madame Cyprien Thériault
 - Sec.-arch..... Mademoiselle Alberta Alarie
 - Trésorière..... Madame L. A. Lacombe
 - Com. ord..... Madame Z. Brunet
 - Introduitricie..... Mademoiselle Victoire Fugère
 - Auditricies..... Mesdames L. Brien et E. Taillefer
- Si l'on en juge par ses débuts, ce cercle deviendra, très prochainement, un des plus beaux et des plus nombreux de l'Alliance Nationale.

VISITES DES CERCLES

Dans le cours du mois de janvier dernier un grand nombre de cercles ont reçu la visite des membres du Bureau Exécutif et des organisateurs de notre Société. Les rapports qui nous parviennent sont des plus encourageants et démontrent que les officiers et les membres ont conservé leur confiance dans l'administration de notre Société. Il est à remarquer cependant que l'assistance aux assemblées n'est pas ce qu'elle devrait

être. A quoi est due cette absence aux réunions des Cercles? Les uns donnent pour raison qu'ils sont satisfaits de laisser entre les mains d'officiers compétents l'administration de leurs affaires, d'autres avouent leur négligence et leur apathie. Ces raisons sont des plus déplorables et peuvent avoir de sérieuses conséquences. Si la confiance dans l'administration des officiers est sincère encourageons donc ces derniers par une assistance plus nombreuse et en secondant leur effort dans leur administration, mais si par négligence les opérations de votre cercle ne sont pas ce qu'elles devraient être ne soyons pas surpris qu'à l'occasion il se présente des inconvénients pour ne pas dire plus qui mettent en danger l'existence d'un cercle et en conséquence fassent disparaître la confiance dans la solvabilité de la Société en général. Soyons donc exacts aux assemblées de cercles, encourageons nos officiers par notre présence, c'est le meilleur moyen de bien connaître et d'aimer notre Société.

Si vous voulez travailler au développement de l'Alliance Nationale, si vous voulez solliciter de nouveaux membres, il faut de toute nécessité que vous connaissiez bien tout le rouage administratif de la Société et que vous ayez une connaissance parfaite de ses règlements. Il faut que vous soyez en état de répondre à toutes les objections que l'on soulèvera et de faire connaître les avantages qui sont accordés. Vous devez connaître dans ses détails les bienfaits qui ont été distribués depuis la fondation, le montant d'argent qui a été payé aux membres défunts, les bénéfices en maladie, les réclamations d'invalides, les pensions au vieil âge, les certificats acquittés, en un mot, tous les travaux accomplis au bénéfice des membres et de leurs bénéficiaires.

Vous devez non seulement faire connaître les avantages financiers qu'offre la Société mais aussi insister sur la protection morale et matérielle que chaque membre se doit à lui-même. Pourquoi je vous prie, faire commerce avec l'étranger quand un de nos confrères peut nous fournir les mêmes objets dans les mêmes conditions? Cette protection individuelle est peu connue mais elle s'exerce beaucoup dans notre Société.

D'ailleurs les arguments dont le sollicite peut se servir dans sa tâche sont connus et ont été constatés à maintes occasions par le public. Nous n'avons jamais rien caché. Nos rapports annuels avec les différents gouvernements sont là pour attester nos faits. Les statistiques déposées à l'appréciation de toutes nos conventions prouvent que notre administration économique et surveillée mérite la confiance et la considération. Nos solliciteurs sont en possession de tout le matériel voulu pour faciliter leur travail.

NOTES MUTUALISTES

Lorsqu'un membre a payé ses contributions régulièrement, croit-il avoir terminé ses obligations vis-à-vis de ses confrères et de sa Société? S'est-il rendu compte que ses engagements ne se bornent pas seulement à se protéger lui-même et sa famille contre les éventualités de la vie mais qu'il lui reste d'autres devoirs à accomplir? Dans l'engagement d'honneur qu'il a prononcé lors de son admission, il s'est engagé à tendre une main secourable à ses confrères dans le besoin, à les secourir dans leur détresse et dans la maladie. De plus il devrait s'efforcer d'assurer le progrès moral et matériel de l'Association. En présence de ces obligations avez-vous fait votre devoir? Si non, il faut et il est encore temps de vous mettre à l'œuvre et de contribuer par votre zèle et votre dévouement au succès de notre œuvre.

Un jeune homme marié se faisait admettre dernièrement dans l'Alliance Nationale avec un certificat de \$3,000. Lors de son admission, il faisait la remarque suivante: J'ai cru que je devais prendre un certificat élevé parce qu'admettant ma mort avant que ma famille soit en état de se pourvoir, je n'ai pas suffisamment de fortune à laisser à ma femme et à mes enfants. Je comprends mes devoirs et mes obligations vis-à-vis de ma famille. Ma femme ne peut consacrer son temps à autre chose qu'à élever convenablement mes enfants et je veux que ces derniers reçoivent l'éducation nécessaire, pour en faire de bons citoyens faisant honneur à ma race et à la religion catholique. Je veux que ma mémoire soit honorée et que l'on se souvienne de moi après ma mort." N'est-ce pas là le langage d'un citoyen probe et consciencieux.

Les quelques sous que vous payez actuellement pour votre certificat d'assurance représenteront un montant considérable lorsque la mort viendra vous frapper.

La loi naturelle veut que le chef de famille pourvoie à la nourriture, aux vêtements et à l'éducation des jeunes enfants, mais il est un autre devoir que le père ne doit pas oublier, c'est de donner aux enfants une bonne et saine éducation. Tous ne laissent pas de la fortune mais personnellement ils ne privent pas leurs enfants de l'éducation qui est si nécessaire pour le combat de la vie. Si vous mourez avant que vos enfants aient reçu l'éducation qu'il leur faut votre certificat d'assurance pourvoira à cette éventualité.

Soyez ponctuels dans le paiement de vos contributions.

Avant d'abandonner votre certificat, pensez que la responsabilité de votre famille vous incombe.

Si chaque membre comprenait bien ses devoirs il devrait faire admettre au moins un membre.

C'est dans un temps de crise financière que la famille a le plus besoin de protection. Bannissez le superflu mais non votre certificat d'assurance.

Le devoir le plus sacré de l'homme marié est de protéger sa famille contre les misères de la vie. Celui qui oublie cette obligation n'est pas un chrétien.

Implantez la fraternité dans l'esprit et le cœur des hommes et vous ne verrez jamais les horreurs de la guerre. C'est le seul moyen de mettre en pratique la doctrine de Saint Paul: "Aimez-vous les uns les autres."

Nous ne saurions trop insister sur la grande nécessité qu'il y a pour les Trésoriers de faire leurs rapports mensuels dans les délais prescrits par nos statuts. Notre bonne administration financière exige cette promptitude. Notre comptabilité peut être comparée à celle des banques et des maisons d'affaires sérieuses. Dans ces grandes institutions financières, l'on ne tolère en aucune manière la négligence et l'on exige la rentrée des fonds à échéance. C'est une garantie de stabilité et de confiance vis-à-vis du public.

162
3
M. J. A.
Per
R. P. St-
Noms
ont le ti
ant le m
PROPOSE
A. Oue
Adélard V
Gyriac C.
D. Bourd
georges C
Alp. Lafo
Fortier
os. Perr
C. Gib
Jugène J.
omer Pla
l. Paque
R. Lar
Dr Eug. L
Théo. La
i. Nadea
O. A. I
Dubé,
Charle
Joseph P
Dr A. J.
Pierre M
P. Tremb
Joseph L
H. G. Ma
Léon Dul
Calixte S
B. Aun
P. Bilode
Henri I
A. G. Dic
E. P. Gir
L. Poquet
E. Le Roy
A. A. Mor
E. LaB
D. A. D
E. Damer
H. A. Lar
B. J. Bois
Dr J. A. S
A. Bur
P. Leg
Alp. Lafo
A. H. D.
V. T. Dul
B. Daign
A. Lamar
L. Milllet
L. Leguier
A. Ducha
os. Dubé
A. Dumes
R. Thibe



M. J. A. OUELLET,
Percepteur
B. P. St-Ulric, No 318.

M. Adelar Veilleux,
Membre
B. B. St-Joseph, No 122.

M. Cyrille Chon,
S. A.; du cercle
St-Paulin, No 377.

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et des membres de cercles ont le travail de recrutement a été efficace durant le mois d'avril 1915.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
Adelar Veilleux, B. P. St-Joseph		318	14
Cyriae Caron, St-Paulin		122	8
Bourdeau, Chateaubriand		377	6
Georges Gauthier, Chicoutimi		333	5
Alp. Lafond, Chateaubriand		140	4
Fortier, Jonquière		333	4
Perrault, Lanoraie		406	4
C. Giboulean, St-Roch		71	3
Angèle Joly, Pothier		213	3
Emer Plante, B. P. Providence		379	3
I. Paquette, St-Vincent		320	3
R. Laroque, M.D., St-Casimir		42	2
Eug. LaRue, St-Flavien		82	2
Théo. Lavallée, St-Paul de G'Mère		141	2
Nadeau, N. D. du Cap		165	2
O. A. Delisle, Roberval		196	2
Dubé, Bic		235	2
Charlebois, Pointe-Claire		245	2
Joseph Paradis, Duquette		277	2
Dr A. J. Millier, Chateaubriand		320	2
Pierre Marin, La Fayette		333	2
P. Tremblay, Val Brillant		381	2
Joseph Lamonde, Marie Thérèse		392	2
H. G. Marchand, Marie Thérèse		394	2
Léon Dubé, B. P. St-Moise		394	2
Calixte St-Onge, Salaberry		322	2
B. Aumais, Salaberry		34	1
P. Bilodeau, St-Vincent		34	1
Henri Bélanger, N. D. de Hull		42	1
A. G. Dion, St-Raymond		64	1
P. Giroux, Beauport		96	1
Poquette, Carillon		97	1
Le Royer, St-Lambert		111	1
A. Morrier, Chicoutimi		121	1
E. LaBrosse, Béland		140	1
A. Demers, St-Paul de G'Mère		159	1
D. Paradis, St-Désiré		165	1
A. Laroche, Lafèche		189	1
J. Boisvert, Roberval		230	1
Dr J. A. Sirois, Bic		235	1
A. Burns, Bic		245	1
P. Legault, Pointe-Claire		245	1
Alp. Lafond, Duquette		277	1
H. D. Babineau, Duquette		320	1
T. Dubois, Duquette		320	1
D. Daigneault, Duquette		320	1
A. Lamarche, Chateaubriand		333	1
L. Millette, Chateaubriand		333	1
H. Leguerrier, Chateaubriand		333	1
A. Ducharme, Guay		341	1
Jos. Dubé, St-Sacrement		349	1
A. Dumesnil, St-Sacrement		349	1
R. Thibert, St-Sacrement		349	1

Jos. Chartrand, de Tracy	360	1
J. G. LeBlanc, Lanaudière	363	1
Albert Grenier, N. D. des VII Allégrosses	368	1
Jean Pierson, La Fayette	381	1
Ovila Desrosiers, La Fayette	381	1
J. A. Doiron, Choiseul	393	1
P. E. Théberge, St-Maxime	397	1
O. Cardinal, St-Constant	398	1
G. Simard, Edouard VII	401	1
Eug. Marcoux, B. P. Montréal Sud	231	1
J. P. Blondeau, Jonquière	406	1
F. M. Harel, B. P. Sherrington	269	1
D. Lemay, B. P. Fortierville	302	1
J. A. Perrier, B. P. St-Valentin	316	1

HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

(Suite)

- Les transpirations nocturnes, les crachements de sang, la perte de la voix et de vives douleurs dans la poitrine.
- Ces symptômes sont-ils constants? Nullement, bien que généralement plusieurs d'entre eux s'observent en même temps.
- Une personne peut-elle être consomptive sans que ceux qui l'entourent s'en aperçoivent? Oui, au début principalement.
- Quels sont, habituellement, les premiers symptômes? Toux persistante, fatigue après le moindre exercice et perte de poids.
- Comment obtient-on la preuve positive? Par la découverte du bacille tuberculeux dans l'expectoration.
- La consommation est-elle une maladie rapide? En général, non.
- Un consommif est-il en état de travailler et de vaquer à ses affaires? Pas généralement: cela dépend de la période de la maladie, de la gravité du cas, et du genre d'occupation.
- La consommation est-elle curable? Oui, lorsque le mal n'a pas fait trop de progrès; le nombre des cures augmente tous les jours, surtout pour les malades traités dès le début de la maladie.
- Peut-on guérir la tuberculose sans l'aide d'un traitement? Non, il faut un traitement bien suivi pendant plusieurs mois.
- Y a-t-il un remède connu, capable de guérir la consommation? Non, mais l'avenir nous en fournira peut-être.
- Alors quel est le meilleur traitement à suivre? La vie au grand air et au soleil, une alimentation reconstituante et abondante, le repos, le tout sous une direction médicale.

Qu'est-ce qu'un sanatorium?

C'est une institution particulière pour le traitement de la tuberculose par le repos au grand air, sous une surveillance médicale. On y enseigne aux malades les moyens de se soigner, ainsi que les mesures à prendre pour ne pas transmettre leur maladie à leurs parents et leurs amis.

En évitant la contagion par les microbes, ainsi que les causes qui tendent à affaiblir la résistance vitale.

Comment peut-on éviter la tuberculose?

Quelle est la principale des mesures nécessaires pour la suppression de la maladie?

C'est de mettre fin à cette pratique de cracher partout et de détruire soigneusement les expectorations de ceux que l'on sait être des tuberculeux.

Comment peut-on détruire les expectorations?

Par le feu. On pourroit le malade de crachoirs en carton. A défaut de ces crachoirs, le malade doit expectorer, soit dans les replis d'un journal, soit encore dans une tasse ordinaire, contenant de l'eau, et ne servant qu'à cet usage. De temps à autre, le contenu de la tasse est jeté au feu, tout comme l'est le journal ou le crachoir en carton.

Est-il dangereux pour un tuberculeux d'avaler ses crachats?

Oui, parce que les crachats ainsi avalés permettent aux bacilles de développer un nouveau foyer de la maladie, dans les intestins ou ailleurs.

Quelle précaution doit prendre le tuberculeux lorsqu'il tousse?

Se couvrir la bouche avec un morceau de papier ou un morceau d'étoffe, qu'il brûlera subséquemment.

De quelle autre manière un tuberculeux peut-il transmettre la maladie?

Tout ce qui touche à sa bouche devient un véhicule du microbe; par exemple, une cuillère, une fourchette, une tasse, un verre, etc.

Comment prévenir ce mode d'infection?

Autant que possible, le malade doit avoir son service particulier d'ustensiles, etc., et tout ce qu'il approche de sa bouche doit être systématiquement bouilli.

Est-il dangereux d'embrasser un malade tuberculeux?

La malade ne doit embrasser personne, et d'autre part, on ne doit jamais l'embrasser sur la bouche.

Quelles règles doit-on observer pour la chambre du malade?

La fenêtre doit rester ouverte jour et nuit. Personne autre ne doit partager la chambre du malade. Les rideaux doivent être faits de tissus faciles à laver. Pas de tapis, mais une simple descente de lit. Le linge de corps et les draps doivent être souvent bouillis avec soin.

Comment doit-on enlever la poussière dans la chambre?

Avec un linge ou balai humide ou par toute autre méthode qui prévient la mise en mouvement des poussières dans l'atmosphère de la chambre.

Quels sont les plus puissants ennemis de la tuberculose?

La propreté, le soin de la santé, la bonne conduite, la sobriété, le soleil, l'air pur, une nourriture saine et abondante.

Quels sont les endroits les plus favorables pour le séjour d'un tuberculeux?

La campagne, les montagnes principalement, où l'air se trouve d'une grande pureté. Il ne devra pas habiter près des routes, car la poussière irrite les poumons.

(A suivre).

JUIN

Juin! nom victorieux, en l'émission duquel, orgueilleusement, semble tinter une fanfare.

Juin! c'est-à-dire la gloire tranquille et sûre.

Juin! l'épanouissement triomphal, l'apogée suprême.

Juin! l'été de demain, l'été qui se lève comme l'accroissement attendu d'une promesse sacrée, l'été solennel de splendeur et de fécondité. Ah! les matins de juin, les matins blonds et radieux, criants de vie, dont l'éblouissement nous force bien avant le temps à ouvrir les yeux, et à nous mettre debout, en une inconsciente impatience de mouvement et d'action.

Puis les heures passent, laborieuses et pressées; midi arrive, resplendissant d'éclat, et la journée lentement commence, la journée de juin, chaude, de sorte que n'importe quelle maison en paraît devenir un refuge et un sanctuaire. Derrière les fenêtres largement ouvertes, les stores sont baissés assombrissant légèrement les chambres, en leur prêtant un air calme et recueilli, tandis qu'emprisonnés dans la raideur de leurs robes empesées, dans leurs housses de toile, les meubles immobiles se dressent très clairs, d'une clarté d'été; tout, d'ailleurs, chante l'été.

Du dehors, les bruits montent étrangement, dans l'assourissement général des choses.

Un simple chariot qui passe, un cheval qui s'ébranle, un coup de fouet, une voix dérangeant le silence s'amplifie d'importance, de profondeur, et vibre avec une résonance spéciale.

Les parquets, veufs de tapis, luisent cirés et nus, et, à travers les volets clos, filtre du soleil; tout à l'heure, au moindre écart de la persienne, une bande étincelante pénétrera, et, bizarrement, les molécules, les poussières brillantes, danseront le long de la raie lumineuse, de la raie endiamantée, une sarabande diabolique.

Longtemps encore, l'après-midi s'attarde, se plaisant chaque jour à prolonger davantage sa durée, jusqu'au moment où, forcée enfin de céder sa place, après une courte lutte elle doit pâlir et s'effacer, vaincue par l'approche du soir.

Les soirs de juin, étoilés et beaux, à peine obscurs! les soirs de juin, si tièdes et si sercins! les soirs paisibles et graves sont le reflet de la lune argentée qui, mystérieusement, sourit dans le ciel pur. Soirs pensifs, propices aux lentes rêveries, discrètement, ils exhalent doucement un parfum, comme si toute la tendresse de l'humanité se dégageait de la terre pour s'élever vers eux; car les soirs de juin résument les désirs de la terre; les soirs de juin sont faits pour aimer, les soirs de juin—soirs bénis—sont des soirs d'amour!

Louis FARAN.

L'ALCOOL A LA PHARMACIE

L'alcool, rappelle un confrère, découvert par Arnault de Villeneuve, médecin de Pierre III d'Aragon, fat, en France, jusqu'en 1670, vendu exclusivement dans les pharmacies. Il aurait dû ne jamais en sortir.

Tous les efforts des amis de la tempérance doivent tendre à reléguer complètement l'alcool dans la pharmacie.

L'Etat n'aura la paix que le jour où toutes les buvettes et tous les débits quelconques de boissons alcooliques auront été abolis et que l'alcool, qui est un véritable poison, sera vendu uniquement dans les pharmacies, comme tel.

Et cela viendra, si les amis de la tempérance continuent vigoureusement et inlassablement leur campagne.

Il a déjà été porté de rudes coups à l'alcool, à la buvette.

La forteresse, source de tous les crimes et de tous les maux, est ébranlée.

Continuons à saper la base. Ce n'est que de l'argile.

LA VERITE.

L'ASSURANCE EN TEMPS DE GUERRE

Les compagnies d'assurance européennes doivent supporter une crise sérieuse par suite de l'appel au front d'une portion si considérable de la population masculine. Cette course aux armes ne saurait manquer d'augmenter la mortalité. Même une guerre courte créera une forte avance dans les taux de mortalité, tout en semant des germes de future invalidité dans les milliers de risques parfaitement sains avant la guerre. Une longue guerre menace de banqueroute toute compagnie d'assurance Européenne, et de lourdes pertes les compagnies d'assurances Américaines qui se sont aventurées sur les territoires étrangers sans avoir eu la précaution d'inclure dans leurs polices une clause de guerre.

Il était autrefois d'usage dans les compagnies d'assurance de prévoir le cas où l'assuré entrerait dans le service militaire. La compagnie avait alors le droit d'annuler la police en payant certaine somme à l'assuré. La concurrence étant devenue plus grande, et les grosses compagnies plus solides et plus entreprenantes, la coutume prit naissance de biffer les clauses protectrices. La "clause de guerre" fut abrogée aux États-Unis d'une manière générale durant la guerre avec l'Espagne et elle n'est maintenant gardée que par quelques compagnies des plus conservatrices. En Europe, la même libéralité a prévalu sous prétexte que les préparatifs militaires empêcheraient celle-ci d'éclater.

La conflagration s'étant allumée, les assureurs d'Europe réalisent qu'ils ont commis une erreur fatale. Il est difficile de dire ce qui se passe sur le Continent. Dans la Grande-Bretagne, les directeurs de ces compagnies ont siégé constamment pour ainsi dire, cherchant les moyens de se maintenir au cas où la guerre finirait par être longue et meurtrière comme elle semble devoir l'être. Ils ont naturellement augmenté le taux d'assurance sur les nouveaux risques de soldats, mais ceci ne soulage pas les vieux contrats.

Un président de compagnie américaine d'assurance sur la vie disait à son retour d'Angleterre que les compagnies d'assurance seront forcées, dans les conditions actuelles, de donner tout leur avoir, à moins que la guerre ne se termine prochainement.

En définitive l'on verra que les restrictions conservatrices dans l'émission de polices d'assurance sur la vie valent mieux pour l'assuré que l'extrême libéralité qui a été la méthode des dernières années. Une compagnie doit rester solide ou ses polices ne valent pas la peine d'être achetées, quelle que soit la libéralité des directeurs dans la rédaction des contrats.

"Nebraska State Journal."

Les Accidents de chemin de fer en 1914.

Le Bulletin des Accidents No 52, publié par la Commission Internationale du Commerce pour l'année terminée le 30 juin 1914, montre une amélioration sensible dans le nombre des accidents sur les chemins de fer à vapeur des États-Unis. Le nombre total des accidents durant l'année a été de 202,964; là-dessus, il y eut 10,302 personnes de

tués, et 192,662 de blessés. C'est une diminution de 662 dans le nombre des morts et de 7,646 dans celui des blessés. Il est regrettable que la prétention d'un ou deux des plus grands chemins de fer à savoir qu'aucun passager n'a péri sur leurs routes durant l'année ne puisse s'appliquer à tous les chemins de fer, car parmi le nombre des morts, l'on compte 265 passagers. Du nombre des tués qui reste, 3,259 étaient des employés et 6,778 sont classifiées comme personnes longeant ou traversant la voie. Il est étonnant de remarquer que le double du nombre des employés tués n'est même pas celui des personnes tuées sans qu'elles soient en aucune manière mêlées aux opérations ou à l'administration des chemins de fer, ni même occupées à voyager. Il est de même étonnant que parmi tous ces accidents, 202,964, il y eut 409 employés de tués, et 113,274 de blessés pour "accident industriel" que le Bulletin définit "accidents non compris dans l'opération des trains, mais survenus à des employés, autres que ceux sur les trains".

Le nombre total des employés blessés a été de 165,212 et celui des voyageurs de 15,121 et le nombre des autres personnes, de 12,327. Ces chiffres représentent une diminution sur 1913 de 6205 pour les employés, 1,418 pour les voyageurs, et de 23 pour les autres personnes. Aussi de 456 employés, 138 voyageurs et de 68 autres personnes tuées. Cependant, dans l'opinion du journal de l'Association médicale Américaine, la disproportion si considérable et apparemment inutile entre le nombre des employés tués et des autres qui n'ont rien à faire avec la mise en mouvement des trains indique le besoin évident d'améliorer les méthodes d'exploitation ou encore la nécessité de prendre les moyens de préserver le public et les employés afin d'éviter les accidents qui sont évidemment le résultat de l'insouciance individuelle.

UN BON MEMBRE

Le bon membre d'une société d'assurance mutuelle, c'est celui qui paie ses cotisations et versements promptement et joyeusement. Il n'attend pas pour s'acquitter d'être talonné par le secrétaire-financier de son cercle s'étant fixé comme règle de payer dès les premiers jours du mois afin d'être certain de le faire à temps. Un bon membre est encore fidèle et régulier dans son assistance aux réunions. Il ne se contente pas d'abandonner l'administration aux mains de ceux qui doivent être là par leur charge; il se souvient qu'il lui appartient à lui aussi d'être présent. Il arrange donc ses autres occupations pour être libre le soir de l'assemblée afin d'y assister et de faire sa part pour encourager officiers et membres dans leur travail pour la société. Un bon membre est toujours disposé à exécuter sa quote-part entière de travail dans la salle de réunion et au dehors et il n'est pas, comme on dit, regardant; il ne craint pas d'en faire trop, ni plus que d'autres.

Un bon membre est charitable dans ses jugements des paroles et actions de ses compagnons de cercle. Il ne prête pas volontiers et joyeusement des motifs d'intérêt à quiconque diffère avec lui d'idée ou de manière de faire. D'autre part, il est porté à croire leurs intentions droites et honnêtes tout autant que les siennes.

Une femme n'est vraiment belle que quand elle se sait belle pour quelqu'un.

H. Lucenay.

FELICITATIONS

Depuis quelques jours, nous avons reçu de plusieurs de nos membres des félicitations sur l'amélioration que nous avons apportée dans la publication de notre bulletin. En effet, notre dernier numéro a reçu notre attention toute particulière. Nous voulons qu'à l'avenir les articles qui seront publiés se rapprochent de la mutualité. Bien que par le passé notre journal ait été bien goûté nous croyons le rendre davantage intéressant en inspirant à nos membres des idées plus en rapport avec la mutualité et les questions qui doivent intéresser une société de bienfaisance. Nous espérons que la publication de ce mois sera encore une amélioration et tous nos efforts dans l'avenir tendront au but proposé. Un journal de société mutuelle doit intéresser ses lecteurs avec des sujets appropriés à la cause que l'on préconise. Son champ d'action est limité mais il reste encore des ressources nombreuses pour le rendre intéressant et des questions importantes à traiter. C'est pourquoi nous engageons nos membres à favoriser la lecture de notre publication en s'inspirant de nos articles et en répandant les idées que nous propageons parmi le public afin que ce dernier connaisse ce que nous sommes, le but que nous voulons atteindre, les garanties de stabilité que nous offrons et les œuvres que nous avons accomplies. A nos lecteurs et à nos lectrices de nous juger.

POPULATION ET ASSURANCE

Dans le rapport du dernier recensement aux Etats-Unis, l'on constate des statistiques très intéressantes sur l'assurance-vie et le progrès rapide de l'augmentation de population.

Dans les dix dernières années la population des Etats-Unis est augmentée dans une proportion de 22 pour cent. Le montant de l'assurance-vie de \$6,131,000,000 qu'il était s'est élevé à \$11,799,000,000, représentant une augmentation d'environ 92 pour cent. Il y aurait 20,000,000 de personnes adultes assurables et la moyenne d'assurance par capita représente \$128.29.

L'UNIQUE CERTITUDE

De tous les placements ou de toutes entreprises commerciales, l'assurance-vie est la moins sujette au hasard et à la spéculation. Payez vos primes et votre police sera payée suivant le contrat. C'est la proposition du monde la plus sûre et la moins risquée.

Que dire des autres entreprises ou placements? Même l'agriculture est d'un caractère plus sujet à conjectures. Le paysan sème ses semences, mais il n'est pas sûr de récolter sa moisson. Il n'est pas même certain du prix dont sa moisson se vendra. En assurance-vie, il n'y a pas de danger d'insuccès, et il n'y a pas lieu de se demander quel sera le montant à payer lors de la maturité. Même pour l'argent prêté sur hypothèque, on peut le perdre en tout ou en partie, parce que les titres sont mauvais ou que les valeurs données en garantie ont subi une dépréciation. D'autres entreprises commerciales, même des plus légitimes, ont des résultats désastreux. Neuf fois sur dix, les personnes engagées dans les affaires, quelle qu'en soit la nature, finissent par faire banqueroute.

Entrez dans une carrière commerciale, embrassez une profession ou toute autre industrie, comme

il faudra probablement le faire, mais auparavant, jetez l'ancre du côté du vent en vous assurant d'une somme suffisante d'assurance, la seule chose qui soit certaine.

LE PROBLEME DES ASSURANCES DISCONTINUEES

Comment empêcher les assurés de discontinuer leurs polices est un des plus grands problèmes des sociétés mutuelles. L'activité dans l'augmentation est toujours suivie d'une plus forte recrudescence de suspensions. Comment se fait-il qu'il y ait des membres qui n'entrent dans une société que pour cesser aussitôt d'en faire partie? C'est, sans doute, qu'on les a persuadés de prendre trop d'assurance, qu'ils sont entrés par curiosité, ou bien qu'ils ont été en quelque point désappointés.

Assurez-vous que ceux qui sollicitent leur admission soient parfaitement convaincus, qu'ils comprennent la valeur de la protection et qu'ils la désirent. Voyez à ce qu'ils soient complètement renseignés sur la question de prix.

Ne faites pas prendre plus d'assurance que la personne n'en peut raisonnablement payer. Visez à n'enrégimenter que des membres qui aiment la mutualité et veulent rester sociétaires.

LES RESULTATS DE L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie allégera votre fardeau, empêchera votre famille de se séparer, paiera l'hypothèque dont votre demeure est grevée, donnera à votre famille une aide pour la lutte de la vie, permettra à vos enfants de recevoir une meilleure éducation, vous assurera un secours dans votre vieillesse, protégera votre succession contre le désarroi à votre mort, libérera votre esprit du souci de savoir ce qu'il adviendra de vos enfants, vous aidera enfin à épargner votre argent d'une manière constante, systématique et profitable.

LA MUTUALITE

La mutualité est un bienfait pour l'humanité! La mutualité exige de l'honnêteté, de la moralité, de la bonté, de la prévoyance. Elle élève la société en relevant les unités qui la composent.

C'est une école où l'homme comme la femme apprennent par la pratique qu'il faut faire aux autres ce qu'on aimerait qu'ils nous soit fait.

Il y a une énorme différence entre l'assurance accordée par les sociétés mutuelles et l'assurance

vendue par les compagnies à fonds social. Dans la mutualité, c'est un acte fraternel, dans la compagnie, c'est un acte commercial.

Les porteurs de police d'une compagnie d'assurance-vie se connaissent rarement; ils sont la plupart du temps étrangers les uns aux autres; entre eux n'existe aucune camaraderie. Si la maladie les atteint nul confrère n'ira les visiter, aucune marque de sympathie ne sera accordée au moribond ou aux bénéficiaires.

La compagnie d'assurance ne voit dans l'assurance qu'une transaction donnant plus ou moins de bénéfice. C'est une question de chiffres.

Le porteur de police est un abandonné dans le monde des assurés, car l'assurance commerciale est froide et sans âme.

LA POLITESSE

La politesse se traduit par des usages où le caprice et la mode ont leur part.

La Bruyère l'a admirablement définie:

"La politesse, dit-il, n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude; elle en donne du moins les apparences, et fait paraître l'homme en dehors comme il devrait être intérieurement.

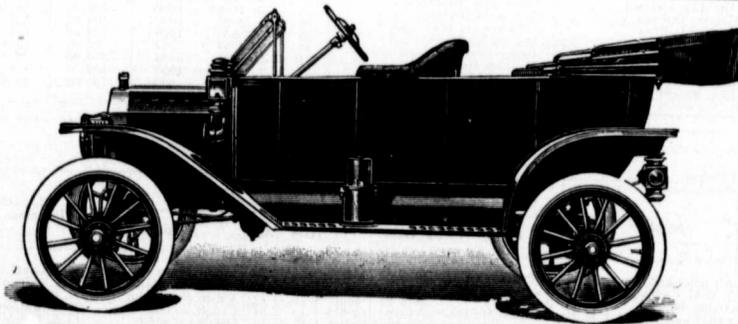
"L'on peut définir l'esprit de politesse, l'on ne peut en fixer la pratique; elle suit l'usage et les coutumes reçus; elle est attachée aux temps, aux lieux, aux personnes, et ce n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions; l'esprit tout seul ne la fait pas deviner, il fait qu'on la suit par imitation et que l'on s'y perfectionne."

Dans une société comme la nôtre, toute aux affaires, le cérémonial d'autrefois se borne à quelques règles.

La véritable politesse dicte à chacun des attentions et des prévenances que nul code du savoir-vivre n'est à même de formuler. On ne saurait prévoir tous les cas où peuvent naître des incertitudes sur le plus ou moins d'affabilité, de tenue ou de mesure qu'il faut témoigner.

Pour les résoudre, chacun n'a qu'à s'inspirer de deux règles:

1. Il vaut toujours mieux être trop poli que pas assez;
2. Dans les actes de la vie mondaine, un homme bien élevé doit unir une sorte d'empressement contenu à une aisance courtoise et discrète.



Pourquoi ne gagneriez-vous pas cette splendide automobile, vous qui lisez ceci? La chose vous est possible; vous n'avez qu'à vous mettre à l'oeuvre et à enrôler vos parents, vos amis, vos connaissances dans l'Alliance Nationale. Si vous ignorez les conditions du concours actuel demandez des renseignements à vos officiers.

DEMANDES D'EMPLOI

Nous nous ferons un plaisir de publier les demandes d'emploi de ceux de nos sociétaires qui sont sans ouvrage, s'ils veulent bien donner leur nom, profession et adresse au Secrétaire général.

Nous attirons l'attention sur les demandes éparpillées et prions les employeurs de donner la préférence à ces confrères sans emploi:

P. A. Larue, 1295 rue Bordeaux, comptable.
Gédéon Hamel, 493 rue Beaudry, journaliste.

CONDOLEANCES

Les membres des cercles ci-après ont vu des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cl. Champlain No 108, A. M. N. E. Papillon à l'occasion de la mort de sa mère; à M. Abdou Gingras, à l'occasion du décès de son père; à M. Jules Blais à l'occasion du décès de sa sœur; à Melle Gilberte Blais et M. Rosario Blais, à l'occasion de la mort de leur tante.

Cl. Bruchési, No 135, à M. Dr Z. Comtois à l'occasion de la mort de son frère; à M. Rémi Langevin, à l'occasion de la mort de sa sœur; à M. Art. Laroche, à l'occasion de la mort de sa belle-mère; à M. Elzéar Gascon, à l'occasion de la mort de sa fille; à M. Jules Lamoureux, à l'occasion de la mort de sa sœur.

Cl. Gratton, No 289, à M. F. X. Gagnon, à l'occasion de la mort de sa fille.

Cl. Lambert Closse, No 348, à M. J. Ernest Parent, à l'occasion de la mort de son frère.

HYGIENE

Cette année—Trente-deux législatures aux Etats-Unis ont eu à légiférer sur les moyens d'enrayer la tuberculose et ont discuté les meilleurs traitements et la prévention de cette terrible maladie.

Nos sociétés de bienfaisance ne doivent pas produire de l'assurance-vie au point de vue com-

mercial seulement, mais elles doivent comprendre qu'elles ont vis-à-vis de la société un but plus noble à remplir: visiter les malades, soulager la souffrance, alléger le fardeau des infirmes, prendre soin des orphelins, ce sont autant de responsabilités que la charité impose.

Très souvent entendu aux funérailles d'un ami: "Le défunt vivait largement et tout son salaire était employé pour l'entretien de sa famille; malheureusement il n'a rien laissé aux siens, pas même un certificat d'assurance-vie d'une société "de bienfaisance."
Triste oraison funèbre!

Si vous voulez semer la discorde dans votre cercle, levez-vous à tout propos et pour un rien, critiquez l'excès de zèle d'un officier ou les démarches d'un membre qui a cru faire son devoir mais qui n'a peut-être pas agi d'une manière bien régulière, c'est le bon moyen de jeter du froid et d'inspirer de la défiance aux membres nouveaux ou à ceux qui assistent rarement aux assemblées.

Interrogez ceux qui ont eu des succès dans leur vie, vous trouverez qu'ils ont eu soin de protéger leur famille au cas de décès ou de troubles financiers. Leur protection est en proportion de leur responsabilité.

Le jeune ménage croit que ses premières économies doivent être placées dans une banque à l'épargne, c'est une erreur. La femme et plus tard la famille doivent être protégées contre les éventualités de la vie. L'épargne durant la vie protège quelque peu mais si la mort survient à l'improviste le montant accumulé n'est pas suffisant. Il n'y a que le certificat d'assurance-vie qui peut pourvoir.

La protection en assurance-vie doit être en proportion des responsabilités qui nous incombent, c'est une obligation sociale.

CONSEIL GENERAL
ETAT FINANCIER
AU 30 AVRIL 1915

Caisse de Dotation
Recettes

Contributions, \$31,001.21—Intérêts, \$1,200.00	\$ 32,201.21
Balance au 31 mars 1915	1,847,713.08
	\$1,879,914.29

Déboursés

Bénéficiaires de membres décédés	\$ 10,577.88
Invalides, Pension 70 ans	1,400.00
Caisse gén. (5.0%), \$1,550.06 Divers, \$226.05	1,776.11
	\$ 13,753.99
Balance au 30 avril 1915	1,866,160.30
	\$1,879,914.29

Caisse Centrale des Malades
Recettes

Contributions, \$8,246.35 Intérêts, etc, \$307.85	\$ 8,554.20
Balance au 31 mars 1915	430,159.00
	\$ 438,713.20

Déboursés

Indemnités, \$10,365.10 Remboursements, \$43.60	\$ 10,408.70
Caisse gén. (5.0%), \$412.32 Divers, \$173.56	585.88
	\$ 10,994.58
Balance au 30 avril 1915	427,718.62
	\$ 438,713.20

Caisse d'Epargne des Cercles
Recettes

Dépôts, \$364.26 Intérêts, \$54.00	\$ 368.26
Balance au 31 mars 1915	4,713.63
	\$ 5,081.89

Déboursés

Cercles	\$ 5,081.89
Balance au 30 avril 1915	5,081.89
	\$ 5,081.89

Caisse Générale
Recettes

Caisse dotation et des malades (5.0%)	\$ 1,962.38
Rétribution, \$43.75 Revue, \$144.29	2,577.18
Lumière, \$74.83 Poste, etc \$106.54 Papeterie, \$71.43	252.50
Revue, \$30.35 Fournitures, \$8184.76	224.11
Intérêts, \$0.90 Dépôts RE ards, \$52.00	52.90
Assurance Officiers, \$119.59	119.59
Fonds de Secours, \$4.64 Frais addition, \$75.00	79.64
Divers, \$232.00 France-Amérique \$1.90	233.90
	\$ 5,249.70
Balance au 30 avril 1915	185.30
	\$ 5,435.00

Déboursés

Organisation, \$1,721.50 Propagande, \$	\$ 1,721.50
Fournitures, \$43.75 Revue, \$144.29	188.04
Lumière, \$74.83 Poste, etc \$106.54 Papeterie, \$71.43	252.50
Salaires Officiers, \$758.35 Emp. Bureau \$1,107.12	1,865.47
Divers, (Bureau), \$51.76	51.76
Frais voy. Off. \$	512.10
Inspection, \$512.40 Enquêtes, \$	35.00
Ass. Gar. Of. Cl. et B. P. Remboursement, \$35.00	33.14
Divers \$33.14	33.14
	\$ 4,660.11
Balance au 31 mars 1915	774.89
	\$ 5,435.00

Résumé

Caisse de dotation, surplus	\$1,866,160.30
Caisse des Malades	427,718.62
Caisse Générale	5,081.89
Caisse d'Epargne	940.51
Surplus de remise	185.30
	\$2,299,910.32
Moins Caisse générale	185.30
	\$2,299,725.02

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS)
CERTIFICAT DE DOTATION

NOM	ADMISSION				Cert. Part.	ANNUITE	
	Cercle ou B. P.	Age	Date	Montant		Echéance	
Félix Marineau	Papineauville No 40	49	29-5-94	\$2000	\$200.00	16-4-15	
Pierre Brodeur	St-Hyacinthe No 67	49	18-4-95	1000	100.00	1-4-15	
Damase Masson	Laval No 21	48	27-2-94	2000	200.00	3-4-15	
F. X. Giroux	Courville No 386	53	30-6-98	1000	100.00	2-4-15	
Alfred Deschamps	St-Gabriel No 63	54	28-10-94	1000	100.00	17-4-15	
Georges Dubeau	Lafontaine No 206	54	28-10-94	1000	100.00	13-4-15	
Cyprien Gélinas	St-Gabriel No 63	54	5-12-96	1000	100.00	1-4-15	
Rev. Chs Collin	Crémazie No 171	52	8-5-95	1000	100.00	5-4-15	
Germain Levesque	St-Jean No 78	51	28-8-94	500	50.00	29-4-15	
J. N. K. Chapleau	Pierreville No 80	51	28-8-95	3000	300.00	28-4-15	
John Moré	N.-D. de Hull No 64	51	7-12-05	1000	100.00	4-4-15	
Alex. Kanger	B. P. St-Labre No 5	54	7-12-94	1000	100.00	4-4-15	
	Papineauville No 40	49	29-5-94	500	50.00	25-4-15	

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION				DECES				Médecin Examineur
		Age	Cercle	Date	Cert. Part.	Date	Age	Cause		
1861	Alphonse Pelletier	46	Trois-Pistoles No 220	26-2-05	1000	28-1-15	56	Néphrite aigue	E. J. Langlois	
1862	J. B. G. Campeau	42	de la Vérendrye No 344	20-11-00	1000	14-3-15	58	Syncope cardiaque	J. A. Archambault	
1863	Arthur Bell	25	St-Paul No 36	28-6-98	500	2-4-15	42	Tuberculose pulm.	H. Roy	
1864	Phil. Chamberland	26	St-Alphonse No 186	4-12-95	1000	5-4-15	54	Cancer de l'estomac	J. A. Marcoux	
1865	Isidore Trudel	25	Jeanne-d'Arc No 53	7-6-97	1000	8-4-15	43	Débilité générale	C. A. Daigle	
1866	Art. Massicotte	36	La Tuque No 338	25-5-14	500	8-4-15	37	Congestion pulm.	J. D. Villandré	
1867	Honoré Leblanc	35	d'Argentville No 84	17-12-05	500	10-4-15	44	Tuberculose pulm.	A. A. Gauthier	
1868	Albert Payette	30	Charlemagne No 73	30-7-01	1000	12-4-14	44	Paralyse générale	A. Dagenais S.	
1869	Octave Faubert	47	Beauharnois No 3	16-5-93	1000	16-4-15	69	Pneumonie	A. T. Côté	
1870	Arthur Martel	34	Hochelega No 3	28-3-94	2000	20-4-15	66	Eudocardite	J. H. Garceau	
1871	Pierre Chatigny	44	Beauharnois No 3	28-9-94	500	27-4-15	63	Pneumonie pulm.	A. T. Côté	
1872	Joseph Morin	33	Beauharnois No 3	28-9-94	1000	28-4-15	59	Astholie	A. F. Jeannotte	
1873	Ant. L'Archevêque	34	St-Pierre No 8	27-11-94	500	29-4-15	55	Cirrhose du foie	A. F. Jeannotte	
1874	J. Bte Charbonneau	22	Roussin No 240	7-6-12	500	28-4-15	23	Noyade	J. A. Paré	

Placements des Fonds

Fabriques	\$ 146,149.00
Municipalités Scolaires	69,422.00
Municipalités	116,850.00
Prêts Hypothécaires	1,858,431.90
Prêts sur certificats	10,000.00
Depôt Gouvernement N.B.	13,032.50
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, d'Epargne, Canadian of Commerce	62,252.80
Immeuble	28,005.88
	\$2,299,725.02

Attesté à Montréal 30 avril 1915.
Certifié correct.

O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, ALF. ST-CYR, Trés.-Général, Auditeurs.

Lettr
Sou
"Dev
atta
nagu
avec
ques,
on dit
ouvra
le ren
d'ami
déli
gantes
Par
receu
encore
offert,
minist
Touro
L'in
plus j
M. B
comm
En v
"L'Acti
d'ajou

Par s
diff
une te
tion de
depuis
l'hygiè
praticq
négligé
trop pr
science

Lors
ou de
ces der
comtes
des par
d'un co
Quant
la parol
ou ne
ABRE
P. G., S
T., Trés
Le co
\$1.00 p
d'imprim

VIENT DE PARAITRE

"UN CANADIEN ERRANT"

Lettres parisiennes et croquis canadiens.

Sous ce titre, M. Ernest Bilodeau, rédacteur au "Devoir", vient de réunir en un coquet volume les attachantes "lettres parisiennes" qu'il envoyait naguère à "l'Action Sociale". Il y a ajouté, avec un goût judicieux, d'intéressantes chroniques, pleines de saveur locale bien canadienne; on dit même que "les vers se sont mis" dans cet ouvrage, que M. l'abbé Thellier du Poncheville, le renommé prédicateur français, qui compte tant d'amis au Canada, a voulu faire précéder d'une délicate préface écrite sur le théâtre même du gigantesque conflit européen.

Parmi les vignettes hors texte que contient le recueil, on remarque une excellente photographie, encore inédite au Canada, d'un superbe vitrail offert, en 1891, par feu Honoré Mercier, premier ministre de la Province de Québec, à l'église de Tourouvre, en France.

L'imprimerie de "l'Action Sociale" a donné la plus jolie toilette typographique à l'œuvre de M. Bilodeau, dont l'apparition compte déjà comme l'un des événements littéraires de l'année.

En vente à 50 sous dans toutes les librairies, à "l'Action Sociale" et au "Devoir". On est prié d'ajouter 5 sous pour le port.

HYGIENE

Les statistiques de mortalité qui sont compilées par différents pays prouvent que la longévité a une tendance à se prolonger. Cette amélioration de la vie est certainement due au fait que depuis surtout un quart de siècle les règles de l'hygiène et de la sobriété sont plus suivies et plus pratiquées. Cette éducation ne devrait pas être négligée et les autorités sanitaires ne sauraient trop propager l'étude et les connaissances de cette science si nécessaire à l'humanité.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur. Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- No 1.—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, Nap. Chartrand, Prés. 694 St-Antoine; Z. Lefebvre, Md.-E., 491 St-Antoine; O. Bourdon, S.-A., 201 Vermeille; Hector Leduc, T., 19 Ste-Emilie. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m., sous-sol égise St-Joseph.
- No 3.—Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.-A.; André Leduc, T. Réun. 2e, 4e mar., 7h. p.m., salle Vachon.
- No 5.—Cl. VILLE-MARIE, Montréal, Raoul Daoust, S.-A., 871 Ste-Anne; Ev. Daoust, T., 667 Ste-Antoine; J.-S. Girard, Md.-E., 806 Dorchester O., 144. U. 2694. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle Raby, 98 Fulford.
- No 6.—Cl. SACRÉ-CŒUR, Montréal, Rév. F.-L.-T. Adam, chapelain, chan. hon.; J.-O. Pesant, Sb. P. G., 683 Champlain; R. Witz, Michaud, Prés., 546 Fieschi; J.-G. Mousseau, S.-A., 1393 St-Hubert; W. Duflou, T., 744 Ontario E.; J.-A. Lapierre, Md.-E., 401 Plessis. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.

- No 7.—Cl. STE-ANNE DE BELLEVUE, J.-A. Daoust, S.-A.; M. C. Bezner, T. Réun. 3e mer., 7.30h. p.m., salle Bezner & Daoust.
- No 8.—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Thér. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., 235 Beaudry.
- No 9.—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier, Aldéric Bollaue, S.-A., 1445 Bizard; A.-Z. Libersan, T. Réun. dern. sam., 7h. p.m. chez le notaire Libersan.
- No 10.—Cl. ST-CHARLES, Montréal, A. Lachapelle, Prés., 320 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Bélist, S.-A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle Montréal.
- No 12.—Cl. ST-HENRI, Montréal, Jos. Turgeon, Prés. J.-A. Laliberté, S.-A., 11244 St-Antoine; P.-G. Poirier, T., 1055 St-Antoine; J.-O.A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame O. Phone Mount 773. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., 1882 Notre-Dame O.
- No 13.—Cl. ST-JACQUES, Montréal, J.-E. LaFontaine, S.-A. et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 174 Parc LaFontaine.
- No 15.—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne, S. Thibaudau, S.-A.; P.-F. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau de M. S. Thibaudau.
- No 22.—Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois, Omer Vachon, S.-A.; Ths. Durmin, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durmin.
- No 24.—Cl. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot, Joseph Lalonde, S.-A.; W. Pilon, T. Réun. 3e dim., 2.30h. p.m., bureau de M. le curé.
- No 25.—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke, E.-P. Bédard, S. A. et T. Réun. 3e jeu., 7.30h. p.m., 244 Wellington.
- No 26.—Cl. ST-LOUIS DE TERREBONNE, M. l'abbé Jos. Coitois, chapelain; Art. Sarcantier, Prés.; Alf. Ouellet, S.-A. Omas Martel, T. Réun. 2e et 4e mer.
- No 29.—Cl. HOCHÉLAGA, Montréal, J.-T. Surprenant, S.-A., 319 Nicolet; J.-B. Desjardins, T., 226 Chamby. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.
- No 31.—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Chigian, Amédée Dugas, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Henri Cloutier, T. Réun. dern. dim., 8h., salle pub. St-Jacques.
- No 34.—Cl. SALABERRY, Valleyfield, M. Chatel, S.-A.; Léopold Laplante, T. Réun. dern. dim., salle Monette, rue Ste-Cécile, 1h.
- No 37.—Cl. CONTRE-CŒUR, Alb. Charron, fils S.-A.; Moise Martin, T. Réun. dern. lun., 8h. p.m., 1111 St-Jacques.
- No 42.—Cl. ST-VINCENT, Montréal, L. P. Bélanger 302, Poupard S.-A.; Henri Lauzon, 1334 Lafontaine E. T., 75 H. A. Central, 1331 Ste-Catherine E. Md. Ex. Réun. dern. jeu., 8h., 82 Bellevue.
- No 44.—Cl. ST-LOUIS, Montréal, G.-A. Mailloix, S.-A., 909 de Montigny E.; Jos. de Vaudreuil, T. 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e mer., 8h. p.m., salle Braut, 567 rue Buri.
- No 46.—Cl. RIGAUD, Ubaldo Séguin, S.-A.; Jos. Lafleur, T. Réun. dern. dim. après vêpres, 4h. p.m., chez M. P. Lafleur.
- No 49.—Cl. JACQUES-CARTIER, Lachine, J.-S.-A. Ashby, S.-A.; 15, 19e Ave. Robineau Frs., T. 65, 15e Ave. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.
- No 50.—Cl. ST-GUILLEME, J. Jos. Salois, S.-A.; L.-A.-D. Gauthier, T. Réun. 3e dim. Thrs. salle Publique.
- No 54.—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteaugay, J.-E. Dérome, S.-A.; A.-J. Toupin, T. et Md.-E. Réun. dern. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil.
- No 58.—Cl. STE-JUSTINE, Georges Desjardis, S.-A.; N. Bélist, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., chez M. Jos. Villeneuve.
- No 64.—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 34 Laval; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 rue Principale.
- No 65.—Cl. ST-FRANÇOIS-XAVIER, l'Épiphanie, Geo. Dufort, N.P., S.-A.; Edr. Majeau, Trés. Réun. dern. mer., chez M. Dufort, N.P.
- No 66.—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Duranceau, S.-A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam, Gravel, Co.
- No 67.—Cl. ST-HYACINTHE, H. St-Germain, N.P., S.-A., 93 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 845 Mondor; Dr Geo L. Le Comte, Md.-E., 1915 Grouard. Réun. 1er et 3e mer., 7h. Mondor.
- No 69.—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, J.-S. Dupéré, Prés., 404 Pie IX; J.-B.-A. Quintal, Md.-E., S.-A., 171 Letourneau; Léon Houle, T., 305 Adam. Réun. 3e lun., 8h. p.m., 189 Letourneau.
- No 72.—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain, Jos. Fontaine, Sb. P.G.; Jos. Sylvestre Prés.; E. Landry, Md.-E.; Cha L'Héveux, S.-A., 222 St-Jacques. Réun. 2e jeu., 7.30h. p.m.
- No 78.—Cl. ST-JEAN, Jean Grégoire, S.-A.; J. St-Jacques, A.-E. L'Écuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mardi 8h. p.m., salle Grégoire.
- No 79.—Cl. ST-BOURGET, Montréal, A. Corsin, Md.-E., 232 St-André; Tél. E. 3765; J.-L. Martineau, T., 224 Montcalm. Réun. 1er et 3e ven., 565 de Montigny Est.
- No 80.—Cl. PIERRE-VILLE, H.-L. Shoener, S.-A.; R. Shoener, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., salle Shoener.
- No 82.—Cl. ST-CASIMIR, J.-Ern. Carrier, S.-A. et T.; Réun. 2e et 4e lun., 7.30h. p.m., salle Lacoursière.
- No 92.—Cl. ST-JOACHIM, Louiseville, J.-A. Vadebonceur, S.-A.; Emery Brière T. Réun. 15 et dern. du mois. Édifice Bélair, 630h. p.m.
- No 100.—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauveville, E.-O. Lemieux, S.-A.; P.-A. Angers, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m., au bureau de MM. Angers et Angers, N.P.
- No 101.—Cl. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce, S. Paquet, S.-A.; Jos. Foulé Bégin, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.
- No 107.—Cl. ST-CYPRIEN, Napierville, J. E. McNeil S.-A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
- No 108.—Cl. CHAMPLAIN, Québec, Rév. Adél. Turmel, chapelain; N.-E. Papillon, Sb. P.G., 186 Richer; C.-N. Gingras, S.-A., 29 Berthelot; J.-E. Rondeau, T., 382 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 87 d'Aiguillon.
- No 112.—Cl. DE LORIMIER, Montréal, A. Castonguay, Prés., 5 Embre, (arrière); Maj. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, Trés., 42 Lauradère; J. R. Picard, Md.-E., 1231 Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au No 626 Parc La Fontaine.
- No 114.—Cl. ST-EUSEBE, Montréal, R. Perrault, S.-A., 123 la Ontario E.; Alain Marion, T., 1246 Ontario E. Réun. 4e mer., salle Clu... Lemieux, coin Ibergville Lafontaine, 8h. p.m.
- No 116.—Cl. N.-D. de GRANBY, Clarence Fortin, S.-A.; P. A. Peltier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 117.—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal, J.-Eug. Senecal, S.-A., 81 du Couvent; La DesRosiers, T., 2 Ave du Dépôt. Réun. 1er et 3e mar., Edif. Union St-Joseph, Salle No 1, 1882 Notre-Dame O., 8.45h. p.m.
- No 118.—Cl. GARNEAU, Montréal, Motez Vincent, S.-A., 1088 des Érables; Jos. Labelle, T., 199 Vinet. Réun. 3e mer., salle Lalonde, 71 Vinet, 8h. p.m.
- No 119.—Cl. ST-TITE, A.-J. J.-B. Grenier, curé, chap. Abbé J.-C. Grenier, vic., Sb. P.G.; J.-P. Jacob, S.-A. et T.; L.-N.-E. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle La Roche.
- No 124.—Cl. TRIFLUVIUM, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 146 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., bureau de poste. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle de la C. O. C.
- No 125.—Cl. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Barilbeau, Sb. P.G.; J.-A. Trudé, Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. 4e dim., après grand'messe, à la salle Biron.
- No 126.—Cl. ST-EDOUARD, Montréal, Ad. Constantin Prés., 1182 de St-Vaier T. Ratelle, S.-A., 3043 de l'Hôtel de Ville; J.-B. Beaudry, T., 510 Henri-Julien. Réun. 2e et 4e mar., 745 de St-Vaier, 8h. p.m.
- No 127.—Cl. OLIER, Montréal, Hyp. Courcier, Prés.; Leopold Austin, S.-A., 34 St-Sulpice; C. E.E. Authier, T., 400 Rachel est; Omer Noel, Md.-E., 156 Parc LaFontaine. Réun. 3e mer., 1061a rue St-André, 8h. p.m.
- No 135.—Cl. BRUCHÈS, Montréal, R. H. Bénard, S.-A., 805 Fulford; Art. Dufresne, T., 416 Champlain; Z. Coitois, Md.-E., 227 Av. Laval. Réun. 1er et 3e ven., 588 Plessis, 8h. p.m.
- No 140.—Cl. CHICOUTIMI, D.-V. Morrier, S.-A.; AH. Morrier, T. Réun. 1er ven., Salle de la Fédération Ouvrière.
- No 145.—Cl. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Pierre, H.-C. St-Amour, S.-A., 259 St-Jacques; Henry Dauth, T., 25, 56Ave. Réun. dern. dim. HÔTEL VILLE.
- No 146.—Cl. STE-MARIE, Montréal, Euclide Daigault, S.-A., 763 Charlevoix; J.-A. Gird, T., 1389 Bordeaux; J.-N. Picote, Md.-E., 201 St-Hubert., Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e jeu., 148 Béri, 8h. p.m.
- No 149.—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lachance, T., 715 Henri-Julien; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e ven., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
- No 150.—Cl. LARTIGUE, Montréal, Cam. Bazinet, Sb. P. G.; Aldé Lachapelle, Prés.; J.-F. Bernard, S.-A., 4007 Notre-Dame E.; L. Lachapelle, T., 231 de Boucherville, quart Lye Pte; J.-P. Deschatelets, Md.-E. Réun. dern. mer., salle Guy, 25 de Boucherville.
- No 154.—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. S.A. Pédaleu, S.-A. et T., 573 McDermott. Réun. 3e lun., 8h. p.m., sous-sollement.
- No 155.—Cl. L. DETAILLER, Man. Jos. Côté, Prés.; Art. Lavoie, V.-P.; Euc. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle municipale.
- No 158.—Cl. LECLERC, Woonsocket, R.I. James Fontaine, S.-A.; 67 A. Gaulin; J.-B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e mar., 8h. p.m., salle Eagles, coin Main et Clinton.
- No 160.—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.-A., 276 de l'église; Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 3e mar., salle Collège Commercial, 60 Galt, 8h. p.m.
- No 162.—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. mer., au bureau du Dr Lamarche, 8h. p.m.
- No 163.—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit, Prés., 340 Charron; L.-C. Fontaine, S.-A. et T., 951 Wellington. Verduin, Réun. 3e mer. 8h. p.m., 288 Charron.
- No 171.—Cl. CREMAZIE, Montréal, Nap. Royal, Prés. 40 de Gaspié; A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; H. Blain, T., 76 Cassrain; Dr. J. A. Rouleau, 70 Villeneuve O., Réun. 2e, 4e mar., Edif. Bq. des Marchands, 8h.
- No 172.—Cl. FRONTENAC, Montréal, Armand Lefrançois, Prés., 474 Montcalm; B. Mongeau, S.-A., 1722a Henri-Julien; Geo. P. Viau, T., 509 Béri. Réun. 2e, 4e, lun., 565 de Montigny E., 8h. p.m.
- No 173.—Cl. ST-CONTANT, Montréal, J. E. Morier 2116 Ontario E. P., B. Cloutier, S.-A., 1065 Cartier; J.-L. Ampleman, T., 456 Béri; J.-E. Bastien, Md.-E., 684 Dorchester E. Tél. Bell Est, 3424. Réun. 2e, 4e mer., 665 de Montigny E. 8.30h. p.m.
- No 174.—Cl. ST-JEAN DE LA CROIX, Montréal, Mat. Meil, Prés., 106 Grande Avenue; H. Paradis, S.-A. et T., 2065 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
- No 177.—Cl. PAPINEAU, Montréal, R. Huberdeau, S.-A., 23 Dorchester; Luc. Favreau, T., 31 Dufresne. Réun. 1er et 3e lun. salle Gravel, 82 Berville, 8.15h. p.m.
- No 179.—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaulien, S.-A. et T. Réun. dern. lun., salle publique, 8h.
- No 182.—Cl. RACINE, Weedon, J.-P.-C. Lemieux, S.-A., T. et Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.
- No 183.—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain, J.-P. Houde, S.-A.; Isidore Houde, T. Réun. dern. dim., 11.45h., à l'Hôtel St-Prospier.
- No 186.—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Villancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle Leduc, 12.30h. p.m.
- No 187.—Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.-A., Art. Croteau, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, 7h.
- No 189.—Cl. ST-J. ESIRE, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; H. Lagueux, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellet, T. Réun. 3e dim., salle des forestiers, 1h. p.m.
- No 190.—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Roberge, S.-A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
- No 194.—Cl. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Shefford, J.-E. Grégoire, S.-A. et T. Réun. 3e dim. après grand'messe, chez M. J.-E. Grégoire.
- No 195.—Cl. DUMOULIN, Yamachiche, Art. Villemure, S.-A., et T. Réun. 3e lun., 7h. p.m., salle Villeneuve.
- No 200.—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Corner, Théod. Goyette, S.-A.; La St-Cyr, T. Réun. 3e dim. après la messe, salle des commissaires d'écoles.
- No 204.—Cl. PIE X, West Shefford, J.-H. LaRose, S.-A. et T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.
- No 207.—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
- No 208.—Cl. ST-OURS, J.-M. Richard, N.P., S.-A.; J.-H.-A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. après la messe, chez M. Richard, N.P.
- No 209.—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.-A.; Nap. Brousseau, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., à la gare du Q.C.R.
- No 210.—Cl. ST-VITAL, Lambton, Valm. Deveau, S.-A. Elzéar Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11h. a.m.
- No 213.—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption, J.-C. Giboulet, S.-A. et T.; J.-A. Labrèche, Md.-E. Réun. 3e dim., après vêpres chez le Secrétaire.

No 222—Cl. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J.-A. Plamondon, Prés.; J.-O. Bélanger, S.-A., 168 d'Agouillon; Emile Jalbert, T., 16 Dorchester. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., 7 rue Charcat.

No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire. Art. Laprize, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.

No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capelton. J. H. Goulet S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11h. a.m., à l'école paroissiale.

No 233—Cl. d'YVOUILLE, Sherbrooke. H.-N. Brien, Prés., 77 King; Alb. C. Demers, S.-A. et T. 54 Prospect, Réun. 2e dim., 1.30h., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King.

No 235—Cl. ROBERVAL, Asbestos. J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.

No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton. Elz. Côté, S.-A., et T. Réun. 3e dim., à 1h. salle publique du village.

No 240—Cl. ROUSSIN, Pte-aux-Trembles. Co. Laval. Théod. Dulude, S.-A., et T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., à la sacristie.

No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills. V. Beaupré, S.-A., Nap. Rousseau, fils, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.

No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton. Mme Nap. Marin, S.-A. et T. Réun. 3e lundi, 7.30 h. salle du Conseil.

No 251—Cl. de la PELTRIE, Rock Island. Co. Stanstead. Geo. Boisvert, S.-A. et T. Réun. dern. dim., à midi, chez M. P.-A. Bissonnette.

No 261—Cl. ST-VENANT, Paquetville. Co. Compton. Olf. Chicoine, S.-A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.

No 263—Cl. ARTHABASKA. A.-A. Ficher, S.-A.; Gustave Picher, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 265—Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.-A. et T. Réun. 1er et dern. dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267—Cl. ROYAL, Montréal. J.-D. Marcotte, S.-A., 1002 Henri-Julien; J. H. Girard N. P. T. 1844 Boule. St-Laurent Réun. 4e ven., 8h. p.m., à 1844 Blvd St-Laurent.

No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi. Alf. Vézina, S.-A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Alf. Vézina.

No 295—Cl. STE-ANNE, Co. de Terrebonne. Rod. Dazé, M.D., S.-A. et T. Réun. dern. dim. 8h., salle Forêt.

No 302—Cl. O.K.A. Adolphe Chéné, S.-A.; Art. Chéné, T. Réun. 3e jeudi, 1.30h. p.m., au collège.

No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville. Joseph Bergeron, S.-A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311—Cl. VILLERAY, Montréal. J.-Re. Huot, S.-A. 8188 St-Hubert; Jos. E. Roy, T. 245 Châteaubriand, Réun. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle Dolbec, 2468 de Châteaubriand.

No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.-A. Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal. Hector Charette, S.-A., 261 Boyer; R. Millette, T., 635 Berri. Réun. 1er et 3e jeu., 8h. p.m., 149 Berri.

No 321—Cl. L'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.-A.; Sév. Dupuis, T. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., salle Ed Ouellet.

No 325—Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères. Clovis O. Sénécal, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327—Cl. ST-ARSENÉ, Montréal. Jos.-E. Laforet, S.-A., 2061 Hld St-Laurent; Art. Lagarde, T., 2602 St-Hubert. Réun. 1e, 3e merc., 8h., 561 Bélanger.

No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original. Ern. Charette S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.

No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal. Jos. T. Simoneau, S.-A., 334, 5e Avenue, art. Rosemont; D. Bourdieu 1725 Masson T. Réun. 2e et 4e ven., 8h. p.m., salle Millier, 1880 Masson.

No 338—Cl. LA TUQUE, Co. Champlain. D. Lavergne, S.-A.; Hild. Cantin, T. Réun. 2e mer., 7h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 340—Cl. GUGUES, Jos. Houle, S.-A.; Henri Côté, T. Réun. 2e dim., 7.30h. p.m., salle Nunzio.

No 341—Cl. GUAY, Montréal. A.-T. Gariépy, P.; C. Lamontagne, S.-A., 921 Marquette; P. Monahan, T., 2632 Bordeaux. Réun. 1er et 3e ven., sous-bassement église St-Jean-Berchmans.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal. Jos. Béneux, S.-A., 687 Colbrooke, G.-A., Décaré, T. 540 Bld Décarie. Réun. 1er, 3e mer. 8h. p.m., 538 Bld Décarie.

No 344—Cl. de LA VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Ig. Dumesnil, S.-A. et T.; J. P. Decosse, Md.-E. Réun. dernier dim. 8h. p.m., salle publique.

No 347—Cl. LA PERADE, Ste-Anne de la Pêrade. Z. Paquin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle Leboruf.

No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine. Leduc. Ros. Thibert, S.-A., 95, 3e avenue; A. Montbriant, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., 8h., salle paroissiale.

No 354—Cl. MORINVILLE, Alberta. H. Boissonnault, S.-A. et T. Réun. 2e mardi 8h. p.m., à la salle publique.

No 355—Cl. ST-ALBERT, Alberta. Jos. Oulmet, S.-A. et T. Réun. 2e jeu., 8h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 364—Cl. ST-PAUL des METIS, Alberta. J.-C. Thérien, S.-A. et T. Réun. dern. dim., après grand'messe, à l'Hôtel de Ville.

No 366—Cl. CALGARY, Alberta. J.-L. Olivier, S.-A. et T., 1022, 19e av. E. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Cœur.

No 367—Cl. N.-D. de STANBRIDGE, Art. Denault, S.-A. et T. Réun. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 371—Cl. PASCAL, Duck Lake, Sask. M. J. Dubois, S.-A. et T. Protém. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.

No 373—Cl. BOURDEAU, Houell, Sask. Pierre Wagner, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., chez le secrétaire.

No 375—Cl. ST-PIERRE, Maniwagan. Ant. H. Gauvin, S.-A. et T. Réun. 3e ven., 8.30h. p.m., à l'église Jacques-Cartier.

No 394—Cl. MARIE-THÉRÈSE, Warren, R.I. Mme Cyrille Robert, S.-A. et T. Réun. 3e mercredi, jeu., 8h. p.m., sous-sol église St-Jean-Baptiste.

No 399—Cl. de SEVIGNY, Rivière à Pierre. Mme Art. Dumas, S.-A. Réun. 4e dim., 2.30h. p.m., Bureau du Secrétaire.

No 402—Cl. de LAMORICIERE, St-Paul de Chester, J.-E. Anger, M.D., S.-A. et T. Réun. 3e dim., 8h. p.m., à la salle J.-B. Leblanc.

Droits d'entrée pour devenir membre de l'Alliance Nationale.

Table with 2 columns: Amount and Fee. Rows include: Four certificats de participation de \$ 500 (1.00), 1000 (2.00), 2000 (3.00), 3000 (4.00), Droit d'inscription à la Casse des Malades (4.00), Honoraire d'examen médical (4.00).

TARIF DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES.

CLASSE A.—CERTIFICAT DE DOTATION.—PENSION A 60 ANS.

Table with 4 columns: Age, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Rows for ages 16 to 35.

CLASSE B. CERTIFICAT DE DOTATION.—PENSION A 70 ANS.

Table with 4 columns: Age, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Rows for ages 16 to 35.

CLASSE C.—CERTIFICAT D'ASSURANCE AU DECES (vie entiere).

Table with 4 columns: Age, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Rows for ages 16 to 35.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table with 8 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux. Rows for ages 16 to 35.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leur frais d'administration, tel que loyer, etc. et pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois pour distribution.

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTRÉAL

395, Avenue Viger Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire; S. G. Mgr. G. Gauthier, Aumonier

BUREAU EXECUTIF

Le-Arsène Lavallée C. R., Président Général; F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil; Jns Duquette, comptable; Jos. Contant, pharmacien; Georges Monet, comptable; St.-Cyr, courtier; Théo. Cypriot M. D.; L.-O. Dauray, N. P.; Frs Fauteux, avocat; R.-H. Bédard, M. D.; J. A. Lapiere, M. D.; J. D. Viau, architecte

Département d'Organisation et d'Inspection

Jns Duquette, Montréal, Inspecteur en chef; G.-H. Vaillancourt, Sherbrooke, Inspecteur; C. Manseau, Montréal, Inspecteur; J. E. Alfred Arnaud, Montréal, Organisateur; J.-E. Arnaud, Montréal, Organisateur; J.-E.-O. Beliveau, Plessisville, Organisateur; Nap. Brouillette, Pawtucket, R.I., Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général; Heures de Bureau: 11h à A. M. à 12h P. M.; Percepteur (Art. 198); M. JODOIN, 395, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

Président: M. H. Laporte, Gérant Général: M. Tancrède Bienvenu

Capital autorisé, \$2,000,000.00; Capital payé et surplus au 31 Décembre 1914, \$1,663,900.24

Département d'épargne ordinaire @ 3%

69 Succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution.

Banque d'Hochelaga MONTRÉAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000; Capital payé: \$ 4,000,000; Fonds de réserve et surplus: \$ 3,700,000; Total de l'actif au-delà de: \$33,500,000

La Banque a vingt-huit bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne, qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année

St-Germain, Guérin & Raymond

AVOCATS 30, RUE SAINT-JACQUES

Imp. "La Patrie".